

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 4 JUILLET 2018

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 05, sous la présidence de Monsieur Patrice GOUIN, Adjoint de quartier.

M. GOUIN.- Mesdames, Messieurs, si vous le permettez, nous allons commencer le Conseil de quartier Ouest. En tout premier lieu, je vous prie de bien vouloir excuser M. le Maire qui avait un déplacement, il devait représenter la commune sur Paris aujourd'hui et ne pourra donc pas être parmi nous. Mais nous allons quand même tenir ce Conseil de quartier. Je souhaiterais que Mme Roman fasse l'appel, s'il vous plaît.

(Mme Roman procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS

M. GOUIN.- Nous allons commencer ce Conseil par des communications.

o Labels obtenus par la Ville

M. GOUIN.- D'abord, l'obtention par la Ville de labels. Le label de la « Quatrième fleur » qui, depuis novembre 2017, nous a été renouvelé.

Nous avons eu aussi l'obtention d'un label spécial « Tourisme et Handicap » pour l'Art Zoo. Ce sont les animaux colorés du Parc Sainte Catherine. C'est un label qui nous a été accordé pour une durée de 5 ans et pour les 4 handicaps (moteur, auditif, visuel et mental). La visite du centre ancien a, quant à elle, fait aussi l'objet d'une demande à travers son histoire et vient d'être labellisée sur les handicaps moteur, auditif et mental. Ceci témoigne de l'effort entrepris depuis plusieurs années par la Ville et par nos services pour rendre nos lieux publics accessibles à tous.

Nous avons aussi obtenu une certification AFNOR « NF services funéraires et organisation d'obsèques ». Je vais redemander à Mme Roman, qui a la délégation des pompes funèbres, de nous faire un petit exposé.

Mme ROMAN.- Le 26 mars l'AFNOR a reconnu la qualité de l'accueil des services de la Régie municipale des pompes funèbres. Il faut savoir que nous sommes la quatrième Ville de France, en tant que Régie bien sûr, à avoir ce label. Cela reconnaît le travail et la professionnalisation de nos agents et vraiment le service public...

M. GOUIN.- Dans toute sa sensibilité, ou du moins la délicatesse dans ces moments difficiles.

Mme ROMAN.- Voilà. C'est un secteur très difficile, pour les usagers mais aussi pour les personnes qui y travaillent. Cela reconnaît leur travail et montre aussi à la population la reconnaissance de ce travail. Nous faisons un travail exceptionnel et je les félicite.

M. GOUIN.- Il est vrai que de ce que l'on en entendait, les familles qui avaient besoin de ces services étaient très contentes, mais là en plus c'est un label qui est national.

Mme ROMAN.- On a vraiment de très bons retours de satisfaction.

M. GOUIN.- Merci, Madame Roman. Après, j'ai quelques communications sur la sécurité.

o Sécurité :

- Plan canicule

M. GOUIN.- Cette année encore, nous avons mis en place un plan canicule. Vous avez des petites plaquettes sur les tables avec toutes les explications dedans. Elles ont été distribuées dans les lieux où les personnes qui pourraient être sujettes, du moins les personnes âgées, peuvent se rendre, en particulier les pharmacies –j'en parle en connaissance de cause– les maisons de retraite, les centres d'accueil des personnes du troisième âge, les foyers et autres. Plusieurs plans au niveau de la canicule sont mis en place de manière à être alerté rapidement et mettre en surveillance les personnes qui pourraient être sujettes à problème ou malaise.

- Dispositif d'alerte par téléphone

M. GOUIN.- Nous avons un deuxième dispositif qui est le dispositif d'alerte par téléphone. C'est un système d'alerte automatisé par téléphone à destination de l'ensemble de la population. Monsieur Canovas, voulez-vous nous en dire un petit mot ?

M. CANOVAS.- Ce n'est pas mon domaine d'activité mais je peux faire une lecture des éléments que j'ai sous les yeux. Le dispositif d'alerte par téléphone. En cas d'évènement grave menaçant les populations il existe différents moyens pour alerter les personnes sur le territoire communal, tels que les sirènes, bien évidemment (que l'on entend chaque premier mercredi de chaque mois) et les radios locales (Maritima, Radio France Bleue, etc.). Ce sont les premières alertes que vous pouvez avoir en cas de problème particulier. Pour compléter ce dispositif, la Ville a opté pour un système d'alerte automatisé par téléphone. Je crois que nous l'avons déjà mis en place l'année passée, cela n'avait pas fonctionné comme on le souhaitait parce que très peu de gens avaient été alertés par ce dispositif. Toujours est-il que le système d'alerte automatisé par téléphone à destination de l'ensemble de la population est mis en place par la commune. Les comportements à adopter sont différents selon la menace (accidents technologiques, inondation, feux de forêt, etc.). Cet outil dénommé Téléalerte permet de joindre simultanément un grand nombre d'administrés afin de leur transmettre clairement les bonnes informations et les bonnes consignes à appliquer pour mieux se protéger. La Téléalerte permet également d'adresser des messages vocaux ou SMS sur une zone géographique déterminée, là où l'on est en difficulté, sur une partie ou sur l'ensemble de la commune, en cas de fuite de gaz notamment, ou de contacter les populations spécifiques, comme les personnes âgées dans le cadre du plan canicule. Pour que ce dispositif soit le plus efficace possible il est nécessaire de s'inscrire au préalable. Ainsi, si vous êtes un particulier, une entreprise ou bien une association, vous êtes invités à vous inscrire sur le site www.istres.fr-alerte en cliquant sur le bouton « S'inscrire ». C'est important parce que cela nous permet, lorsque l'on a un déclencheur d'alerte, de divulguer d'abord le message à tous les gens qui sont inscrits sur ce site-là. Ces gens seront alertés de la difficulté (soit une fuite de gaz, soit autre chose) et pourront prendre les dispositions nécessaires pour se mettre, soit en confinement, soit pour avoir des informations sur les mesures à prendre. Bien entendu, cette base de données est déclarée à la CNIL, c'est obligatoire, et ne peut être utilisée que dans le cadre d'une alerte de risque majeur. L'inscription est gratuite et les informations fournies restent confidentielles dans le respect de la vie privée. C'est la Société GEDICOM qui a été retenue pour ces opérations qui respectent le règlement général sur la protection des données, ce qui est obligatoire. C'est un dispositif mis en place qui est intéressant et qui permet d'alerter la population en cas de difficulté majeure. Merci.

M. GOUIN.- Merci beaucoup, Monsieur Canovas. Vous vous êtes bien sorti du piège que je vous avais tendu. (Rires.)

- Nouveau dispositif dédié à la sécurité et à la tranquillité publique

M. GOUIN.- Nous avons un autre dispositif dédié, lui, à la sécurité et à la tranquillité publique.

D'abord, la surveillance des massifs forestiers. Vous savez que les 2 années passées nous avons été pas mal touchés par les incendies. Une dizaine de zones de surveillance ont été prédéfinies sur l'ensemble du territoire communal : la pinède du Deven, Lavalduc, la route de Saint Blaise, le chemin de Saint Etienne, le chemin de Sorbes, et des espaces boisés d'Audibert. Ces zones de surveillance sont susceptibles de changer en fonction des évènements (incendie, signalement de personnes suspectes). La surveillance des massifs forestiers permet aussi de lutter contre la circulation des véhicules à moteur dans ces espaces boisés. Vous le savez, l'accès est interdit aux véhicules à moteur justement pour éviter les incendies. Et nous nous sommes dotés de drones pour surveiller ces zones. Ces drones peuvent fonctionner tous les jours en surveillance jusqu'à un vent de 60 km/h qui, à ce moment-là, les empêchent de voler. Ils serviront aussi, et ont servi, à la surveillance des manifestations, ce qui nous permet d'apporter un élément de plus à la surveillance et à la prévention de tout problème qui pourrait venir.

o **Environnement :**

- Travaux RTI (Restauration de Terrains Incendiés)

M. GOUIN.- J'ai des communications dans le domaine de l'environnement, c'est un peu dans la continuité de ce que je viens de dire puisque le premier critère est lié aux incendies que nous avons vécus, cela concerne les travaux de RTI, la Restauration des Terrains Incendiés. M. Tricon veut-il intervenir dessus, comme il l'a fait hier ? Je vous en prie, vous êtes plus compétent.

M. TRICON.- Merci, Monsieur l'Adjoint au Maire. Effectivement, à la suite des étés 2016 et 2017 dévastateurs avec des incendies qui ont impacté le territoire communal, la commune a lancé un programme de Restauration des Terrains Incendiés, dits travaux RTI. Pourquoi ces travaux ? Parce que les espaces parcourus par les flammes présentent plusieurs risques. Le premier est tout simplement un risque de chute d'arbres et de branches sur les promeneurs, c'est pourquoi M. le Maire a pris un arrêté municipal d'interdiction des zones incendiées rapidement après les incendies. Le deuxième risque est un risque sanitaire de développement important d'insectes xylophages tels que l'hylésine destructeur. Et le troisième risque, qui n'est pas des moindres, est encore un risque d'incendie avec la présence de végétaux morts qui constituent une masse combustible très importante. Compte tenu que les parcelles communales forestières ne sont pas encore soumises au régime forestier, la commune a signé une Assistance Technique à Donneur d'Ordre avec l'Office National des Forêts, organisme public seul habilité à gérer les forêts publiques

françaises. L'ONF a mis en vente le bois sur pied pour le compte de la commune. Plusieurs offres ont été reçues et c'est la Société LGO, localisée en Ardèche, qui a présenté la meilleure offre, à savoir un prix de rachat du mètre cube à 9,70 €. L'ONF a estimé le volume de bois disponible sur les parcelles communales à 2 500 m³. Quand on multiplie et que l'on fait l'opération, cela représente à peu près 25 000 € de recettes escomptées pour la commune. Non seulement on nettoie les terrains communaux mais en plus on récolte de l'argent. La technique utilisée consiste à récolter les arbres calcinés en arbres entiers, c'est-à-dire l'agrume et le houppier, les deux parties sont transformées en plaquettes forestières. Plaquettes qui sont transformées dans la filière bois énergie. Je vous ai apporté un échantillon, faites-vous le passer pour que vous touchiez du doigt ce que cela représente. Les surfaces concernées représentent 22 ha de terrains communaux, les chiffres que je vous ai présentés auparavant concernent ces 22 ha. Mais il y a 10 ha de terrains Métropole qui se rajoutent et 10 ha de parcelles privées qui sont également traitées. Ces travaux ont plusieurs objectifs. Tout d'abord, effacer la désolation des paysages calcinés. Ensuite, favoriser la régénération naturelle de la forêt. Améliorer le réseau de pistes disponibles pour les services de secours et le nouveau Comité Communal Feux de Forêt. Et également continuer à favoriser la filière bois énergie.

Pour illustrer tout cela je vais vous présenter quelques photos des travaux sur le terrain.

(Projection sur écran.)

La première photo vous présente l'organe d'abattage des arbres qui est fixé sur une pelle mécanique. Il faut savoir que c'est un prototype, il n'y en a qu'un seul en France et il est à Istres en ce moment. Il a été fabriqué spécialement pour cette entreprise. Cela fonctionne comme un sécateur, tout simplement, sauf qu'il développe 350 tonnes de pression. Cela peut couper d'un seul coup un arbre qui mesure 80 cm de diamètre. On voit les bras hydrauliques qui attrapent l'arbre pour le manipuler. Là par exemple, on voit la batteuse en action le long de l'avenue Filippi qui avait été fermée pour l'occasion. On va voir 3 photos montrant le mécanisme d'abattage. Là, on voit que l'arbre est en train d'être coupé, et là, la pelle s'en va avec son arbre et va le positionner sur un tas qui sera collecté par un autre engin. L'autre engin est celui que l'on voit sur la droite, cela s'appelle un porteur, il rassemble les bois coupés en gros tas. Ces bois sont ensuite broyés par le broyeur qui est au centre de l'image, transformés en plaquettes qui circulent là dans vos mains. Après, ces plaquettes sont chargées dans des semi-remorques et partent à la centrale de production, soit d'électricité, soit de chauffage. Voilà pour l'illustration.

Pour finir, une précision. Certains espaces incendiés ont déjà fait l'objet au mois d'avril de plantation, notamment à proximité des jardins des Maurettes, 80 plans d'arbres forestiers ont été mis en place par les élèves de l'école Ortollan et des crèches de la commune. Et il y a un programme d'une plantation de 200 plans pour le mois de novembre prochain sur le plateau du Deven.

- Comité Communal des Feux Forêts

M. GOUIN.- Toujours dans l'environnement, il a été créé sur Istres un Comité Communal des Feux Forêts. Cela avait déjà été une décision prise en 2013 par le Conseil municipal, malheureusement, à l'époque on n'avait pas trouvé les financements. En 2017 on a remis le travail sur les planches et cette fois-ci on a obtenu une première subvention du Conseil départemental pour l'achat de 2 véhicules, puis une deuxième subvention pour les équiper de matériel radio. Et dernièrement, on vient d'obtenir l'accord d'une subvention du Conseil régional, ce qui nous a donc permis de mettre en place ce Comité Communal des Feux Forêts, qui consiste en 2 véhicules équipés, conduits par des bénévoles en équipes. Une trentaine de personnes se sont portées volontaires. Chose qui étonnait le maire hier et qui nous étonne tous, c'est que l'on retrouve dans ces bénévoles des gens qui ont déjà été actifs chez les pompiers ou dans la gendarmerie et qui, à la retraite, veulent continuer à être actifs pour la société. Je trouve que c'est très bien de leur part. Ces gens vont faire des patrouilles, ils vont surveiller les massifs pendant les mois d'été. Le point de départ a été donné le 20 juin en salle des mariages à la mairie d'Istres. Ils font des patrouilles avec leur véhicule, surveillent bien sûr les massifs selon des plans qui ont été déterminés, peuvent intervenir sur un début d'incendie puisqu'ils ont de quoi intervenir, en particulier une citerne d'eau, et peuvent aussi déclencher et alerter des secours plus importants en cas d'incendie. C'est une volonté de la commune d'avoir un outil de plus pour protéger nos massifs et tout notre domaine public, puisqu'il n'y a pas que les massifs, on a vu que parfois des maisons pouvaient être menacées, c'est donc quelque chose de très utile. Merci encore à tous ces bénévoles. Je dois préciser qu'il y a 3 dames aussi parmi ces 30 personnes.

Maintenant je voudrais passer la parole à mon collègue Yves Garcia qui va nous parler du bilan de l'opération « Istres Propre et Durable 2018 », une opération qui a encore été remarquable. Il va vous en parler en détail. Merci.

- Bilan Istres Propre et Durable 2018

M. GARCIA.- Mesdames, Messieurs, bonjour. De manière synthétique, on va revenir sur un évènement qui n'est pas si ancien que cela puisqu'il s'est passé fin mai, « Istres Propre et Durable ». Cette année nous avons une nouvelle signature, l'objectif est qu'« Istres Propre » soit tout le temps et que l'on puisse fédérer tout le monde dans le cadre du développement durable.

Des sources de satisfaction il y en a de nombreuses, vous allez le voir, notamment par la participation très active du monde de l'éducation qui est notre cible principale. Il y a aussi quelques regrets parce que l'on sent une érosion marquée sur certains quartiers et c'est une source d'interrogation sur le format que l'on va retenir l'année

prochaine. Pour « Istres Propre et Durable » il y avait sur l'anse de l'Olivier des stands qui ont permis aux enfants de valider un passeport « Développement durable » afin de les sensibiliser à toutes les thématiques particulières sur lesquelles les enfants sont aujourd'hui très attachés.

Je voulais revenir sur les principaux facteurs de succès. En premier lieu, l'engagement remarquable du monde de l'éducation en général, des crèches, des maternelles, des primaires, des collèges, et Rimbaud. C'est le squelette de cette opération et cela a bien marché. Je voulais souligner l'implication du monde du handicap. Je le dis chaque fois, cela représente pour nous une dimension très importante que ce jour-là tout le monde soit écocitoyen, au-delà des différences. La semaine et le jour J on a pu travailler avec toutes les structures du handicap d'Istres qui étaient présentes et, croyez-moi, les pensionnaires étaient très heureux de participer à cette opération. L'AFPA, comme toutes les autres années, a été un acteur remarquable. Les chasseurs aussi étaient présents sur les collines.

On avait engagé des actions quelques jours avant et la semaine précédente. Une opération que la presse, La Provence que je remercie, a relayée en fin de semaine, le Challenge inter-collège organisé par le Conseil de Territoire, qui a permis à ces jeunes enfants de se mobiliser. On peut se réjouir, c'est la 4^{ème} B du collège Pasteur qui a obtenu le premier prix, et nous avons pu honorer les enfants vendredi dernier. Le lancement symbolique de l'opération a été les 13 et 16 avril, on a réalisé une opération de plantation aux Maurettes, à proximité des terrains incendiés, comme l'a dit Vincent Tricon. C'était un moment remarquable avec les tout-petits des crèches, il y avait des petits âgés de 2 ans dans des grands t-shirts, il y avait les classes de CM1 et CM2 de l'école Bayanne Raoul Ortollan, le monde du handicap était là, l'ESAT de La Crau, les chasseurs, les CIQ des Maurettes et des Gargouilles, Le Potager istréens des Maurettes et Les Jardiniers de Tartugues, avec son Président Johnny Blanchon, que je remercie, il est toujours là quand on a besoin de lui et toujours impliqué. L'EPJ a réalisé cette année l'opération Green Week. Du 22 au 25 mai, les écoles se sont organisées pour déployer avec les petits l'opération de nettoyage sur les écoles-mêmes et à proximité. Et le handicap, comme je vous l'ai dit. On a démarré le mercredi 23 mai jusqu'au jour J.

Il faut souligner aussi une opération remarquable qu'ont réalisée les stagiaires de l'AFPA puisque l'on est arrivé à mobiliser 140 personnes et une grosse partie est venue nettoyer derrière la guinguette du Pointu, ce que l'on appelle Le Cascaveau qui est un site très pollué. Et ici uniquement, les stagiaires ont collecté 78 m³. C'était en amont.

Monde de l'éducation, plus de 2 000 enfants, une progression constante : 1 400 en 2016, 2 000 en 2017, presque 2 100 en 2018, et ce sont 17 structures qui étaient engagées.

Le jour J, on va y revenir, des rendez-vous écocitoyens sur les points de ralliement avec un résultat assez inégal. Le rendez-vous intergénérationnel qui a bien marché sur la plage de La Romaniquette avec les jeunes et les seniors. Un rendez-vous identitaire du sport au Parc de l'Olivier qui a bien fonctionné aussi. Et comme d'habitude, tout le monde est venu se rassembler sur l'esplanade pour partager un repas, sachant qu'une brigade verte avait déambulé en ville toute la matinée. Puis on a fini sur le concours du pass développement durable, et une table ronde sur le « Zéro Phyto ». Peut-être que nous avons été ambitieux parce que la journée était un peu chargée, très peu de gens étaient présents, en revanche on a eu des débats de qualité.

En termes de bilan, il est toujours important de ponctuer avec quelques indicateurs. A périmètre égal, l'année dernière nous avons collecté 151 m³, cette année, sur le même périmètre, nous avons collecté 100 m³. 51 m³ de moins. 100 m³ auxquels il faut ajouter les 78 m³ du Cascaveau, pour un total de 178 m³ pour un peu moins de 3 300 écocitoyens. Un peu en retrait par rapport à 2017 où l'on avait 3 500 personnes.

Ce qui est intéressant ce sont ces chiffres en synthèse. Monde de l'éducation, progression constante, plus de 2 000 enfants, encadrants, pour nous c'est une victoire remarquable. Le monde du handicap, 240 personnes l'année dernière, 260 personnes cette année, et croyez-moi, c'est très gratifiant d'être avec les pensionnaires. Le regret, je vous l'ai dit, c'est les quartiers. On est en récession constante depuis 2 ans. Nous étions l'année dernière un peu moins de 1 000, nous sommes cette année un peu plus de 700, c'est regrettable. D'autant que je reprends les paroles du maire qui le dit chaque fois, l'espace public cela doit être l'espace privé de chacun, et je regrette que certains CIQ n'aient pas pu mobiliser ou ne se soient pas trop investis. Sur le quartier Ouest, un retrait de 60 personnes. Sur l'ensemble du point de ralliement, on est passé de 240 personnes à 180 personnes, donc un retrait marqué. Je tiens à remercier –je ne l'ai pas fait hier, je m'en excuse pour les CIQ qui étaient présents au Conseil de quartier Est– les CIQ qui se sont engagés, les référents de secteurs qui étaient là avec nous. Je déplore la désaffection de certains CIQ mais l'on y reviendra. Je veux rester sur une note positive. Cela a été une belle édition avec des enfants impliqués et mobilisés. Il faut comprendre que, au-delà du nettoyage et de la collecte des déchets, bien sûr qu'il faut le faire, mais c'est un prétexte pour se rassembler et pour travailler ensemble afin que la collectivité puisse, à vos côtés, tous les jours, faire en sorte que la ville soit plus propre. On verra ce que l'on fera l'année prochaine. Je pense que l'on sera sur un autre format. En tout cas, neuvième édition, et l'année prochaine on prépare le dixième anniversaire.

M. GOUIN. - Merci, Monsieur Garcia. Un bilan très positif et un petit message à destination des CIQ pour voir si, pour l'année prochaine, ils ont des idées pour faire un peu mieux.

○ **Projets structurants :**

- Fibre optique – Situation

M. GOUIN. - Communication sur un chapitre que l'on a appelé les projets structurants.

En tout premier lieu, une situation sur l'installation de la fibre optique. Il y a déjà 4 000 logements qui sont éligibles à la fibre sur notre commune, sur les 22 800, il en reste encore 19 000 à équiper. Mais c'est le rythme qui avait

été prévu et qui a été tenu par les installateurs. Tout se passe bien. Pour ce qui concerne les quartiers Ouest, des logements en grand nombre sont déjà éligibles depuis la fin du mois de juin et le reste le sera dès le mois de juillet. Ceci représente, comme je vous le disais, un avancement conforme aux prévisions annoncées l'année dernière. Il est possible de savoir si son logement est éligible à la fibre optique en saisissant votre adresse, votre numéro de téléphone fixe, depuis le site Internet « boutique.orange.fr/éligibilitéfibre ». Je ne vous demande pas de le retenir par cœur mais signalez-vous à votre opérateur et il vous renseignera, c'est le plus simple. Un logement est éligible à la fibre optique dès que la fibre est proche de son domicile. A partir de l'instant où votre logement est éligible il vous suffit de contacter le fournisseur Internet de votre choix et c'est lui qui vous installera la prise de fibre optique. Pour finir, la cadence de déploiement est passée de 500 à 700 logements par mois depuis le mois dernier, ce qui signifie qu'à ce rythme on aura finalisé le déploiement en novembre 2020.

Après, j'ai un sujet dans les projets structurants qui a un rapport au commerce et c'est donc notre collègue Suzelle Ayot, qui est dans le commerce agréable, qui va vous présenter ce sujet.

- Istres Commerces

Mme AYOT.- Merci. Ce projet est déjà réalisé puisque depuis le 12 juin l'application Istres Commerces est présente dans vos moteurs de recherche Play Store ou Apple Store, vous pouvez y télécharger cette nouvelle application qui a été créée sur la ville. C'est une application unique puisque c'est la première qui est faite en France, qui est dirigée vers les commerçants bien sûr mais surtout vers les Istréens. Parce que, forts du constat qu'aujourd'hui plus de 17 % de nos achats se font sur Internet, il était nécessaire de digitaliser le commerce de la ville, c'est-à-dire aussi bien le commerce de centre-ville que les commerces extérieurs. Nous avons donc fait un partenariat. C'était vraiment un travail de groupe avec l'Association des commerçants, qui a été l'un de nos partenaires privilégiés, les services de la Ville au niveau informatique et une *startup* de Venelles qui s'est mis à notre service et qui a créé un outil sur mesure. Pourquoi ? Parce que tous les mois on avait des réunions, parfois les élus étaient là, parfois non, mais en tout cas tous les techniciens du service commerce étaient présents, avec Olga Crepet, le manager de centre-ville, et l'Association des commerçants, pour faire un outil adapté aux commerçants mais surtout aux Istréens, c'est-à-dire au niveau de la facilité. Je vais vous le montrer, peut-être que vous l'avez déjà téléchargé, je compte sur vous. Aujourd'hui nous sommes à environ 1 300 téléchargements, pour un lancement sur 3 semaines on est plutôt content. L'utilisation est vraiment très simple et l'on y trouve surtout son intérêt. Qu'allez-vous trouver dans cette application ? Déjà, les horaires des magasins, vous allez pouvoir les appeler en direct, vous allez pouvoir consulter leur site web, également les bons plans, quand ils auront des promotions, vous avez un onglet, vous pourrez cliquer dessus et vous connaîtrez les bons plans présents dans les commerces, également leurs actualités, un arrivage d'une certaine marque ou d'une opération spéciale. Cette application va encore évoluer puisque nous voulons arriver à un service vraiment proche de ce que vous pouvez trouver sur Internet, par exemple avec le *clac & reserve*. Un magasin va pouvoir mettre en ligne ses produits et vous allez pouvoir les réserver, via votre téléphone ou votre tablette, et aller les récupérer en magasin. C'est un vrai outil. Il y a aussi la prise de rendez-vous en direct via votre téléphone pour des fonctions comme les esthéticiennes, les coiffeurs, et sûrement d'autres évolutions, comme la fidélité. Je suis à votre disposition si vous avez des questions.

M. GOUIN.- Merci, Madame Ayot. Le sujet de la revitalisation du commerce de centre-ville n'est pas simple mais vous voyez à travers cela que dès que nous avons l'occasion de faire un effort pour aider ce domaine nous le faisons. Les services sont associés, commerce et informatique, pour sortir ce site et je pense que c'est une très bonne chose.

- Maison du Jeu dénommée P.I.L.E. au Parc Marcel Guelfucci

M. GOUIN.- Quelques communications sur lesquelles je vais passer rapidement. La création de la Maison du Jeu, dénommée PILE, au Parc Marcel Guelfucci. C'est l'ancienne maison du gardien du parc qui a été transformée en deux bureaux, en espace polyvalent, des toilettes PMR, qui a été mis en peinture et autre pour avoir un lieu de réunions sur place qui sert pour l'administration. Ce sont quand même des travaux qui nous ont coûté 42 400 € hors taxes, mais ce sont toujours des dépenses utiles.

- Pôle Femme Mère Enfant

M. GOUIN.- Un petit mot sur le Pôle Femme Mère Enfant. Si vous passez au niveau de l'hôtel Le Mirage, de l'autre côté de la route, après la maison de retraite, vous voyez le chantier qui est en cours, il a bien démarré et il va y avoir un Pôle Femme Mère Enfant avec une partie dédiée au côté médical et une partie dédiée à la petite enfance, un multi-accueil collectif.

- Aménagement du Parc de l'Olivier

M. GOUIN.- Un petit mot sur l'aménagement du Parc de l'Olivier au Miouvin, c'est un dossier qui est en cours, vous pouvez déjà y accéder par la route du chemin du Tour de l'Etang ou face au rond-point des Bellons.

- Réhabilitation du Château des Baumes

M. GOUIN.- Malgré tout ce que l'on dit sur ce pauvre château, la réhabilitation du Château des Baumes est bien lancée, le marché de maîtrise d'œuvre est en cours, les travaux devraient débuter en fin d'année prochaine pour une durée de 12 mois environ. Le Château des Baumes sera ainsi rénové de façon *facing*, c'est-à-dire que l'on va garder la façade ancienne et l'on va reconstruire tout l'intérieur de manière à y créer des salles de réunions et de conférences qui seront dédiées à des séminaires d'entreprises.

- Création de l'Ecole de Design au CEC

M. GOUIN.- Sur le site du CEC va être créée une école de design, puisque vous savez que nous planchons sur la réutilisation de tout ce domaine au CEC et c'était l'occasion d'y créer une école de design qui ouvrira ses portes en janvier 2019 compte tenu des travaux à réaliser dans les locaux existants. Les travaux pour les locaux impliquent une mise en accessibilité des futures salles de classe pour les personnes handicapées, et pour l'extérieur la création d'une rampe pour handicapés aussi afin de permettre l'accès au bâtiment qui aujourd'hui n'existe pas. Le permis de construire sera déposé très prochainement et le début des travaux est prévu dans l'été. L'effectif de cette école de design est fixé à une soixantaine d'élèves qui apprendront le design.

- Création du parking en bordure d'Etang « Dinosaur'Istres » et extension du parking des Arnavaux « Marius Argème »

M. GOUIN.- Je peux également citer la création de deux nouveaux parkings, un situé au niveau des dinosaures, c'est-à-dire au Castellan, et l'extension du parking des Arnavaux Marius Argème. Les travaux ont été évalués à 465 000 € TTC. Le parking Marius Argème comprend 95 places et celui des dinosaures une quarantaine. Ils sont finis.

M. DI CIACCIO.- Payants ou non payants ?

M. GOUIN.- Gratuits.

- Création de deux ronds-points : aux Feuillantines et fournitures Auto

M. GOUIN.- On me demande de vous citer aussi la création de deux ronds-points qui vont être mis à l'étude et réalisés, ce sont des ronds-points auxquels nous pensions depuis très longtemps. Le premier est sur le carrefour à feux rouges des Feuillantines depuis Boucasson, celui qui permet d'accéder à Leclerc, et le second sera près du magasin de fournitures auto, là où il y a le carrefour aussi. Ce sont deux ronds-points qui devraient nous permettre d'un peu fluidifier les flux de voitures, et c'est une préconisation de ce qui va être fait par rapport à la future autoroute puisque M. le Maire a négocié de pouvoir commencer à réaliser les voies parallèles à l'autoroute avant que le chantier d'autoroute ne soit fait pour déjà désengorger ces quartiers.

o **Construction du groupe scolaire et multi-accueil chemin de Capeau**

M. GOUIN.- Plus pour notre quartier, la construction d'un groupe scolaire et multi-accueil collectif à la ZAC de Trigance. C'est pareil, vous devez voir le chantier régulièrement tous les jours. J'espère que cela ne se passe pas trop mal parce qu'il est vrai que dès que l'on parle de chantier de construction il y a engins et camions qui passent, trafic et problèmes pour les riverains, c'est sûr, mais cela ne dure qu'un temps. C'est donc un groupe scolaire multi-accueil. Le premier est un bâtiment R+1 qui accueillera des écoles. J'essaie de ne pas vous lire tous les détails... Monsieur Casado ?

M. CASADO.- Bonsoir. Le groupe scolaire accueillera 6 classes maternelles et 9 classes élémentaires, un pôle d'espace commun avec une salle polyvalente et la bibliothèque. Et pour le multi-accueil collectif, lui ce sont 40 enfants répartis en 3 sections ainsi que des locaux de fonctionnement tels que les bureaux administratifs, les locaux du personnel et une cuisine. La surface totale est de 691 m² pour le multi-accueil collectif, et 3 877 m² pour le groupe scolaire. Coût des travaux : 10 M€.

M. GOUIN.- Merci, Monsieur Casado. Il y a aussi un parking.

o **Complexe sportif de Trigance**

M. GOUIN.- Dans le même quartier de Trigance, la construction du complexe sportif dénommé Le Podium, c'est un bâtiment R+1 avec un gymnase de 1 130 m² avec des gradins pour 250 places, une salle d'escrime de 412 m², une salle pour le tennis de table de 640 m², un espace déambulatoire à l'étage, une infirmerie, des locaux pour le personnel, des vestiaires et sanitaires, et des bureaux associatifs. Un deuxième bâtiment accolé comportera une salle de boxe et ses vestiaires douches pour 250 m², une salle de conférences de 496 places et sa régie pour 210 m², et des sanitaires publics. La surface totale du projet est de 4 093 m². En extérieur il y aura un plateau sportif pluridisciplinaire, un

parc de stationnement périphérique de 104 places et une aire pour les bus. Le coût total des opérations : 6,1 M€ hors taxes.

- **Salle d'activité pour les seniors**

M. GOUIN.- Rue Eugène Godefroy va être créée une salle d'activité pour les seniors, c'est un bâtiment qui comportera une salle principale d'activité de 150 m², des sanitaires, un espace bar, un local rangement bureau et un hall d'entrée, un parvis et un stationnement de 41 places. La surface bâtie sera de 250 m² au total, et le montant des travaux 813 000 € hors taxes.

- **Poste de Police Municipale**

M. GOUIN.- Et puis avenue des Ajoncs à Trigance, pas très loin, le poste de police municipale. Le projet prévoit un espace d'attente, un accueil, un bureau, une salle de repos et vestiaires, pour une surface bâtie de 50 m² de locaux administratifs et 20 m² de garage. 209 000 € hors taxes.

Voilà pour ce qui étaient des communications. Maintenant je vais passer la parole à M. Casado qui va nous parler du bilan « Allô Travaux ».

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Pour les quartiers Ouest, du 1^{er} janvier au 22 juin 2018, 202 courriers ont été écrits par le maire à destination des habitants des quartiers Ouest.

Au niveau du contrôle propreté, 1 003 passages ont été effectués dans ces quartiers. On a constaté lors de la campagne d'enlèvement des tags 14 tags qui étaient dans ces quartiers, notamment sur les murs des façades ou des clôtures de particuliers au Boucasson, aux Narcisses, un abribus chemin des Tartugues, un abri à containers chemin du Moutonnier. Une campagne a été effectuée dans le courant de la troisième semaine du mois de juin au cours de laquelle 2 tags seulement ont été enlevés, au niveau de la trémie de l'avenue Georges Guynemer et sur le transformateur EDF au chemin de la Manne.

Pour le bilan « Allô Travaux », sur la même période, du 1^{er} janvier au 22 juin, 493 appels pour les quartiers Ouest, ce qui représente 29 %, principalement émis par les habitants du quartier de Trigance pour 16 %, des Cognets pour 14 %, et des Bellons pour 9 %. Ils portent essentiellement sur des problèmes d'espaces verts et d'éclairage public.

Pour le bilan « Allô Quiétude », 60 appels pour les quartiers Ouest, ce qui représente 21 %. Ils ont été émis principalement par les habitants de Trigance pour 18 %, et des Narcisses pour 17 %, essentiellement répartis sur des problèmes d'atteintes aux biens, notamment les fameux tags dont on parlait, et d'atteintes aux personnes pour des problèmes de voisinage. Une visite de quartier est prévue dans le quartier des Feuillantines le 11 septembre.

Petit rappel des travaux. En 2017 on a effectué 33 opérations pour un montant de 1 553 000 €, et pour 2018, 23 opérations ont été chiffrées pour un montant total de 840 729 €. Parmi ces opérations, à retenir : le parking du gymnase Hubert Parage pour un montant de 146 000 € ; dans le quartier des Cognets, l'aménagement d'une traverse reliant le chemin Canadel à la rue des Canadels pour un montant de 24 000 € ; l'installation d'un ralentisseur à la rue des Olympiades et du Gymnase pour 15 528 € ; dans le quartier de l'Oratoire, la réfection du chemin des Pâquerettes et la pose d'un ralentisseur pour 175 000 € ; pour le quartier de Trigance, la création de 2 dos d'âne, 1 rue de la Futaie et 1 avenue de La Fougeraie, pour un montant de 17 000 € ; sur le chemin de Trigance toujours, la remise à la cote d'un avaloir et la création de 10 places de stationnement ; l'installation d'un ralentisseur à la hauteur du numéro 8 ; la reprise aux abords du PAV et la pose de rochers pour un montant de 33 658 €. Toujours sur le chemin de Trigance, l'aménagement de la sortie de la résidence Istréa et le busage de la robine pour 30 996 €. C'est tout ce qui a été vu avec M. Martin. Par ailleurs, pour éviter le passage dans le quartier des Grillons, la Métropole a été saisie pour rejoindre la voie reliant le chemin de Trigance au giratoire du Burger King à hauteur de 396 000 €. Il reste 3 M€ de travaux à réaliser et il s'agira d'aller faire des priorités dans les quartiers et voir ce que l'on va pouvoir faire ou pas, sachant que l'on a investi cette année 840 000 €, l'année prochaine ce sera à peu près la même chose. Sur les 3 M€ on n'en retiendra plus que 1.

Pour les écoles, dans les quartiers Ouest, 292 200 € de travaux ont été retenus : le remplacement des volets roulants ou des huisseries en maternelle Gouin pour 5 000 €, en élémentaire, à la cantine Raoul Ortollan, pour un montant de 38 200 € ; la réfection de la toiture de la salle polyvalente du groupe scolaire Gouin pour un montant de 80 000 € ; le remplacement des faux plafonds en élémentaire Raoul Ortollan pour 95 000 € ; la réhabilitation des toilettes en élémentaire Raoul Ortollan pour 70 000 €. Par ailleurs, la reprise du cheminement piéton et l'accès de la maternelle à la cantine pour 12 273 €. A noter également, 45 000 € pour l'acquisition de mobilier dans les groupes scolaires.

M. GOUIN.- C'est bien. Merci.

M. GARCIA.- Si vous me permettez, je vais vous parler du plan communal de désherbage et de gestion différenciée. On a déjà eu l'occasion d'en parler au précédent Conseil de quartier mais il est important de le rappeler.

La Ville s'est engagée dans une démarche de gestion différenciée –ce terme est important– sur l'ensemble du territoire, ceci permet de varier, d'adapter, l'entretien d'un espace en fonction de ses usages, en fonction des intérêts écologiques ou paysagers qu'il présente. Ce n'est pas une démarche solitaire, elle nous est dictée par la

règlementation puisque nous avons obligation, sur les espaces communaux, d'arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires depuis le 1^{er} janvier 2017. Ce cadre législatif va évoluer sur tous les privés et vous verrez que vous allez être contraints, on va être contraint, nous tous, à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur le domaine privé à partir de 2019.

Il est important de souligner que l'objectif est bien entendu de travailler sur les économies d'eau et de donner la préférence à de l'entretien minéralisé de certains lieux plutôt qu'au fleurissement. C'est volontariste. Cela veut dire que certains espaces verts ne sont pas systématiquement tondus, ce n'est pas un oubli des services, c'est une volonté de le faire dans ce cadre-là, l'herbe est laissée autour de certains arbres et certains ronds-points ne sont pas forcément fleuris puisque l'on veut travailler sur la biodiversité. On a été accompagné dans ce projet par une AMO qui s'appelle la FREDON PACA, qui est un expert en la matière. Elle a permis de former l'ensemble des techniciens, l'ensemble du personnel, pour que ce plan communal de désherbage soit accompagné et structuré, et notre objectif est d'être labellisé « Terre saine » afin de démontrer au législateur que l'on n'a pas utilisé de produits phytosanitaires au moins pendant un an. On va soumettre notre candidature auprès de l'ARP à partir de l'année prochaine.

M. GOUIN.- Merci, Monsieur Garcia.

La période estivale s'y prétend et Mme Imbert-Caponi, Directrice de l'Office de tourisme, étant parmi nous, j'aimerais bien qu'elle nous allège un peu en nous parlant des festivités à venir.

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Mme IMBERT-CAPONI.- Bonsoir à tous. On vous a déposé sur vos tables le guide des manifestations de l'été plus un petit fascicule. La saison estivale arrive et les animations vont être très riches. L'opération des Juedis Etoilés est reconduite. A partir du 19, de mémoire, vous allez avoir tous les jeudis soir les feux d'artifice, les possibilités de déjeuner sur le site de l'Etang de l'Olivier. Demain soir –il reste encore des places– il y a Les Nuits d'Istres avec lmany et Hyphen Hyphen, le lendemain ce sera Julien Doré, et samedi soir Cabrel, mais c'est déjà complet. Hormis tout cela, on va avoir tout l'été sur le Parc des Dinosaures un programme très riche d'animations, il y aura des conférences, des ateliers et des visites accompagnées sur des thématiques précises. Si vous souhaitez venir vous êtes les bienvenus, si vous recevez de la famille également, et si vous avez vos petits-enfants ou vos enfants aussi. Avec des thématiques diverses et variées. A la demande de la Mairie d'Istres on a mis en place un dispositif particulier sur l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite. Ce matin on a fait les derniers tests avec l'Association Le Maillon pour justement fournir un service le mercredi matin et également le vendredi en soirée pour pouvoir accompagner avec un véhicule adapté les personnes ne pouvant pas se déplacer facilement ou étant en fauteuil pour monter. On a aussi plein d'activités, que ce soient des activités nautiques, de la voile, des balades sur l'Etang de Berre, parce qu'il est important de valoriser notre bel Etang de Berre, du *stand up paddle*, vous avez toutes les activités. Venez nous voir à l'Office de tourisme, regardez le site Internet, vous aurez toutes les informations. Le premier week-end d'août on aura aussi les fêtes d'Istres avec un grand rassemblement, déjà pour la soirée des Miss Istres, plus la soirée pyrosymphonique, un très beau feu d'artifice avec un concert. Plus également « Place à la rue », c'est une opération qui est menée avec 3 Villes, Saint-Chamas, Istres et Saint-Mitre-les-Remparts, où il y a des compagnies de théâtre de rue, de danse, c'est un festival, c'est assez agréable. N'hésitez pas, si vous avez des questions, vous venez me voir, il n'y a pas de problème.

M. GOUIN.- Merci. Les communications que j'avais à vous faire sont terminées, nos services n'ont pas reçu de questions écrites, si vous avez des questions orales nous sommes à votre écoute.

III. QUESTIONS ORALES

M. DELEUIL.- Avons-nous une date pour le rond-point des Feuillantines ?

M. BENCHENAFI.- C'est celui du Boucasson. Actuellement vous avez dû voir des agents qui sont en train de relever ce que l'on appelle un état zéro pour faire le bilan du fonctionnement du giratoire en l'état actuel des choses, en l'état zéro. Cet été on va réaliser un giratoire provisoire, ou un patatoïde, parce qu'il va falloir récupérer toutes les branches qui arrivent sur ce carrefour en sens giratoire, et des mesures vont être prises courant mois d'août et septembre parce que c'est là qu'il y a beaucoup plus de flux. Les mesures qui vont être prises vont servir à une modélisation qui permettra de savoir si le giratoire apportera un bénéfice ou pas. En règle générale c'est toujours bénéfique, forcément. Et cela permettra aussi de supprimer les feux tricolores de manière définitive. Tout va se passer cet été jusqu'au mois de septembre.

M. CASADO.- Il faut préciser que les feux tricolores vont être conservés malgré le fait qu'il y ait un giratoire pour le bus BHNS. C'est le même système qu'à Vitrolles, quand le bus arrive dans le rond-point... C'est ce qu'ils nous ont dit à la dernière réunion.

M. BENCHENAFI.- S'il continue à passer par Guynemer. C'est la question.

M. CASADO.- Si c'est le même circuit, puisqu'apparemment c'est ce qui avait été retenu, il y aura des feux qui seront toujours verts en fait, et quand le bus arrive tous les feux se mettent au rouge et le bus a la priorité.

M. GOUIN.- Comme dans les villes où il y a des tramways, quand le bus arrive il y a des feux qui passent au rouge pour lui laisser la priorité.

M. BENCHENAFI.- Cela déclenche en fait pour prioriser le passage du BHNS.

M. GOUIN.- Je ne sais pas si ce sera étudié là mais parfois il y a des installations où le bus traverse carrément le rond-point. Il y a une voie uniquement pour le bus.

M. BENCHENAFI.- Les études qui sont en cours et celles qui seront faites a posteriori dans le cadre des travaux provisoires nous permettront de savoir s'il y a la possibilité, géométriquement parlant, de réaliser cet ouvrage.

M. GOUIN.- La première phase, pendant 3 mois, c'est d'étudier effectivement le fonctionnement...

M. BENCHENAFI.- Actuel et à venir.

M. GOUIN.- Pour essayer de voir, d'abord si la courbure du rond-point est assez intéressante pour ralentir les véhicules, et si cela améliore le flux. Il y a une première phase d'étude avant la construction matérielle. Merci.

M. FOUCHER.- J'aimerais savoir quand sera refaite l'impasse des Cerisiers sur le chemin de la Fortune. C'était prévu, elle est dans un plan triennal. J'ai une lettre du maire d'il y a 2 ans à peu près où il disait que l'impasse était chiffrée. C'est pour informer les gens qui y habitent parce que l'on me met un peu la pression. C'est là où habite Mme Perrot.

M. CASADO.- On se verra après. Je l'ai dans les tableaux, je ne sais pas si c'est 2018 ou 2019.

M. FOUCHER.- La dernière année c'est 2019, dans le plan cela devrait être... Puisqu'il y a déjà 2 ans et l'on m'avait expliqué que c'était un plan triennal.

Mme BARRAT.- On a fait les Noisetiers d'abord, c'était la plus urgente.

M. FOUCHER.- L'impasse des Noisetiers avait été faite il y a 2 ans.

M. GOUIN.- On le note et l'on essaie de répondre assez rapidement.

M. DI CIACCIO.- Au sujet de l'impasse du Trident, où doit se faire KFC et des magasins, on voudrait savoir comment les travaux vont se dérouler, et s'il va y avoir des ouvertures qui donneront dans l'impasse du Trident.

M. CASADO.- Pour mémoire, on a vécu avec le Lidl des moments difficiles.

M. DI CIACCIO.- Nous, on l'a vécu avec les habitants. Plus difficiles que vous.

M. CASADO.- Monsieur... Vous êtes toujours aussi courtois, c'est agréable. J'ai toujours été là quand vous m'avez demandé, j'ai fait ce qu'il fallait pour éviter le maximum de nuisances, et cette fois-ci, pour ce que vous êtes en train de citer, j'ai reçu l'architecte quand il a déposé le permis, donc l'allée du Trident, puisqu'elle vient d'être refaite, il est hors de question qu'il y passe des camions de chantier. L'accès qu'il y a aujourd'hui par l'allée du Trident à l'ancien répartiteur qui sera condamné, l'accès du chantier se fera par l'avenue Raymond Filippi et la sortie aussi. C'est pour le chantier. Pour l'avenir –on peut comprendre aussi que vous n'avez pas envie d'avoir des gens qui viennent se garer dans l'allée du Trident pour aller ensuite au KFC, et je crois qu'il y a un Paul aussi qui s'installe– à l'allée du Trident il n'y aura pas de passage, ni de véhicules, ni de piétons. Elle sera complètement fermée sur le côté gauche.

M. DI CIACCIO.- Ce sera une clôture grillagée tout le long.

M. CASADO.- Tout à fait. Et je récupère l'emplacement de l'accès qu'il y a aujourd'hui pour y mettre les PAV qui sont aujourd'hui sur les trottoirs et pour faire encore 2 places de stationnement.

M. DI CIACCIO.- C'est bien. On est d'accord. Merci.

M. DANIS.- Bonsoir. Ma question est pour vous, Monsieur Casado. Vous avez annoncé la création d'un ralentisseur au niveau du chemin de Capeau, je voulais savoir si c'était ce que l'on avait décidé avant, un plateau traversant avec la remise en place de l'arrêt de bus qui avait été supprimé suite aux travaux de Trigancia.

M. CASADO.- Je n'ai pas annoncé de ralentisseur sur le chemin de Capeau pour l'instant. On a dit que l'on attendait la fin des chantiers, Pitch qui va sortir, et du groupe scolaire. A l'issue de ces travaux, quand ils seront terminés, on va effectivement prévoir, pas seulement un plateau traversant mais peut-être plusieurs, ce sera en fonction de ce que l'on va constater ensemble. Nous allons aussi un peu découvrir comment cela va se passer. En revanche, l'arrêt de bus en encoche est prévu, on a même les plans à votre disposition, demain je crois qu'il y a une réunion avec l'EPAD pour confirmer que l'on ait bien cette encoche, elle est donc prévue. On conserve l'encoche avec aussi la piste cyclable et le trottoir. Ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est l'ensemble. Du côté de Tante Marie ce sera un arrêt en ligne comme il y a aujourd'hui, mais du côté de la nouvelle opération ce sera donc des bus en encoche. Y compris d'ailleurs devant le groupe scolaire. Ce sont des travaux qui vont se faire dans le cadre de cet aménagement, avec la noue, avec le pluvial. En revanche, le chemin par lui-même –parce que suite au chantier il y a quand même eu des problèmes– la réfection, la mise en place de plateaux traversants, on le verra ensemble, parce que les plateaux traversants cela fait du bruit, il faut aussi qu'on le sache. Il y a des gens qui ne veulent pas avoir de plateau traversant devant chez eux, il faudra donc que l'on se concerte aussi avec le CIQ Tante Marie pour savoir comment on les positionne. L'idéal est de les positionner aux intersections. Mais avec le groupe scolaire qui va être construit on va attendre un peu, parce que cela ne sert à rien de mettre des ralentisseurs maintenant avec les camions de chantier qui passent.

J'ai une précision à donner parce que j'ai reçu un appel à plusieurs reprises de M. Louarn qui est dans le quartier et qui subit, lui, pour le coup, toutes les nuisances, parce que c'est l'entrée du chantier actuel. Même quand il n'y a pas de vent il a de la poussière et il y a des camions... On a donc contacté le promoteur pour qu'il puisse mettre, au moins sur 50 m, un bicouche (une espèce d'enrobé provisoire) pour éviter que les camions ne soulèvent cette terre qui vient dans son jardin, il est excédé et je peux le comprendre.

Tout à l'heure, quand M. Di Ciaccio me parlait d'un *truc*, moi, les soucis, je les constate et j'essaie de faire en sorte de réduire les problèmes des gens. Ce genre de problème, je ne peux que constater que ce sont des nuisances quotidiennes parce que le chantier est permanent et qu'il y ait du vent ou pas c'est la même chose. Ils peuvent arroser et faire ce qu'ils veulent, la poussière se soulève quand même, c'est donc une autre mesure qu'il faut prendre et nous allons la prendre avec ce promoteur.

M. DANIS.- Juste une remarque. Peut-être qu'à cette mesure-là il faudrait aussi associer, essayer de faire en sorte que les camions roulent un peu moins vite, parce que cela augmente la poussière.

M. CASADO.- Je me tourne vers la police.

M. DANIS.- Si vous avez l'occasion de voir le promoteur, juste faire un rappel.

M. CASADO.- Oui. Vous savez, ils ont des sous-traitants, c'est compliqué.

Mme PANSERI.- Je voudrais savoir le début des travaux concernant le poste de police municipale que nous allons avoir, s'il vous plaît.

M. GOUIN.- Septembre, pour une inauguration à Noël.

M. MARTIN.- Bonsoir. D'abord, je m'excuse pour mon retard mais 3 rendez-vous la même après-midi c'était un peu difficile. Pour le monsieur qui vient d'intervenir concernant les gênes occasionnées par les camions, on a eu le même souci dans notre chantier Istréa, ne comptez pas sur la municipalité ni la police municipale, elles ne peuvent pas gérer cela. Personnellement, nous avons eu des rencontres avec les chauffeurs, on est allé les voir, on leur a dit « Attention, soyez 'humains' », mais il y en a qui s'en moquent. Il y en a que l'on n'arrivera pas à faire raisonner si on ne va pas les voir. Moi je suis allé les voir, j'ai pris les noms, les numéros des camions, cela s'est calmé. Il a quand même fallu faire la guerre. J'ai un voisin qui était extrêmement gêné, vous le savez, Monsieur Casado, mais il ne faut pas compter sur le personnel, ni mairie, ni police municipale. C'est du flagrant délit, il faut les *choper*, mais si j'ai un conseil à vous donner c'est d'aller les voir.

M. GOUIN.- Il ne faut pas dire qu'il ne faut pas compter, il faut dire que cela ne suffit pas.

M. MARTIN.- Ce n'est pas possible de le faire.

M. GOUIN.- On agit quand même, mais cela ne suffit pas, je suis d'accord avec vous.

M. MARTIN.- C'est du flagrant délit et ils n'ont pas que ça à faire. Je pense qu'il faut aller les voir et discuter avec.

Mme BARRAT.- On a fait des réunions quand même.

M. MARTIN.- Que ce soient les chauffeurs de toupies, de 6 x 4, tout ce que vous voulez, c'est en allant les voir... Lorsqu'on va les voir cela s'arrange.

M. CANOVAS.- Si vous me permettez, je peux répondre à M. Martin. Effectivement, on a été sensibilisé à cette difficulté, et pour répondre aussi à Monsieur, on a réuni l'ensemble des responsables des travaux par deux fois et on leur a expliqué. Tous les partenaires qui effectuent les travaux, les responsables de chantiers, etc., on leur a demandé de sensibiliser les chauffeurs de manière que ces gens-là roulent moins vite pour ne pas soulever de la poussière, on leur a indiqué aussi qu'il y avait la possibilité d'arroser les espaces de manière qu'il n'y ait pas cette poussière qui gêne l'ensemble des riverains, tout le monde en est conscient. Ces gens ont été alertés par deux fois, on a fait deux réunions en mairie avec ma collègue Sophie Barrat. Les gens se sont engagés effectivement à réduire la circulation, la vitesse notamment, et à arroser certaines fois les terrains pour qu'il n'y ait pas cette poussière qui gêne les riverains qui subissent cette nuisance au quotidien. Sachant aussi que le terme « On ne peut pas compter sur la municipalité et la police municipale » n'est pas tout à fait exact, donc je reprends. On a mené des actions, avec la police municipale notamment, puisque cela me concerne directement, où j'ai placé mes motards pour sensibiliser les chauffeurs. Non pas pour les verbaliser dans un premier temps mais pour les sensibiliser et leur indiquer qu'il fallait circuler beaucoup plus lentement, etc. Il est tout à fait certain que je ne peux pas laisser mes motards et la police municipale en permanence sur les chantiers, malheureusement. Alors, lorsque les policiers sont là tout va bien, puisque la circulation ralentit et les chauffeurs sont attentifs, et il est tout à fait évident que lorsque la police n'est pas là, forcément, les chauffeurs qui sont moins respectueux vont rouler plus vite et vont générer des nuisances, mais ça, c'est partout pareil. On recommencera les interventions et l'on resensibilisera à nouveau les responsables de chantiers, notamment pour cette période-là où il ne pleut pas et où il y a de la poussière, de manière que ça roule moins vite et que l'on essaie de réduire toutes ces nuisances. Merci.

M. MARTIN.- Pour terminer mon intervention, je voulais justement rajouter que je vais faire appel aux responsables de la police municipale, voire nationale, pour ce qui concerne notre rue, le chemin de Trigance, cela devient infernal en termes de passages. Maintenant que pratiquement tous les appartements de la première tranche ont été loués, achetés, ou sont occupés tout au moins, on vit dans l'insécurité totale. Dans la courbe, où vous êtes venu lors de la visite de quartier, cela devient vraiment infernal et très dangereux. On arrive dans la période d'été, les *gamins* veulent jouer dehors évidemment, on m'a encore fait la remarque la semaine dernière, deux *gamins* ont failli se faire renverser par des gens qui habitent là-bas, des résidents. Je suis allé les voir maintes et maintes fois, je ne veux pas faire la police, je ne vais pas faire votre *boulot*, mais je souhaiterais avoir une réponse concrète sur l'avancement des aménagements que l'on avait demandés. D'autre part, si vous pouviez, vous, la police municipale, je ne dirais pas faire des contrôles de vitesse parce que cela me semble un peu difficile, mais au moins faire des tournées, parce qu'à toute heure... Vous passez à 17h, je vous invite à venir avec moi, déjà vous ne sortez pas de chez moi... Je ne le dis pas pour moi, je m'en moque, je n'ai pas des petits enfants, j'ai des grands enfants, ils font attention en sortant, mais un jour cela va *cartonner* devant chez moi, je vous l'assure. C'est un avertissement, ça *cartonnera*, c'est sûr, mais l'on n'a pas vu la police, sauf quand on l'appelle. On l'a appelée une fois ou deux. Mais je sais que vous n'avez pas que ça à faire.

M. CASADO.- Monsieur Martin, si vous étiez arrivé un peu plus tôt...

M. MARTIN.- Je sais, je m'en excuse.

M. CASADO.- J'ai annoncé que suite à la visite de quartier que nous avons faite –j'y suis allé à deux reprises et une troisième fois avec le maire– sur le chemin de Trigance il y a la remise à la cote d'un avaloir, la création de 10 places de stationnement, l'installation d'un ralentisseur à la hauteur du numéro 8 –ce que l'on avait vu ensemble– la reprise aux abords des PAV et la pose de rochers pour un montant de 33 658 €. Ensuite, il y a l'aménagement de la sortie de la résidence dont vous parlez (Istréa), où l'on va buser le canal et l'on va faire un plateau traversant, un ralentisseur, à cette sortie. C'est ce qui est prévu cette année, donc conformément à ce que l'on s'était dit quand on s'était vu lors de cette visite de quartier. Par ailleurs, pour éviter cette circulation dans Les Grillons, on a donc lancé une fiche de liaison à la Métropole, il y en a pour 396 000 €, c'est pour faire l'aménagement du rond-point du Burger King (l'accès au chantier actuel) jusqu'au chemin de Trigance, là avec une piste cyclable, avec des trottoirs, avec l'entrée, et éventuellement un circuit à l'intérieur pour éviter que les gens aillent sur le chemin de Trigance pour entrer à Istréa. La liaison entre les deux opérations va être réalisable sous réserve du busage du canal pluvial. Mais tout ce que l'on s'était dit on le fait. Je comprends très bien. Il n'y a pas d'accident, j'espère qu'il n'y en aura pas, mais de toute façon, Monsieur Martin, s'il y a des fous, ce n'est pas un ralentisseur qui va l'empêcher. Il ne faut pas non plus... On prend des mesures techniques chaque fois et cela coûte de l'argent. Cela coûte 60 000 € toutes ces affaires. On prend des mesures techniques pour éviter à des fous... Parce que ce sont des fous pour rouler sur cette portion à 50 ou 70 km/h. Si c'est un fou, un ralentisseur ne l'empêchera pas de faire cela. Nous prenons en compte ce problème, on essaie de trouver une solution technique, mais contre l'incivilité on n'a pas de moyen.

M. MARTIN.- Je le sais bien.

M. GOUIN.- Surtout quand vous précisez que ce sont des riverains. Parce que si les gens-mêmes du quartier ne respectent pas leur quartier, je ne sais pas trop ce qu'il faut faire. Et heureusement que chaque fois que vous nous avez prédit qu'il arriverait des catastrophes... Parce que j'entends assez souvent cette phrase et j'ai du mal à la supporter aujourd'hui. Quand on nous dit « Il va arriver quelque chose ». Heureusement que cela n'arrive pas, pour le

moment, on va toucher du bois en espérant que cela continue, parce que l'on essaie de faire notre possible pour que cela n'arrive pas.

M. MARTIN.- C'est arrivé dans Istréa. Une petite s'est fait renverser et a eu le bras cassé dans la cité-même.

M. GOUIN.- Il en arrive partout des accidents, Monsieur Martin. Cela ne sert à rien de dire « Un de ces jours il va y avoir un problème », ce n'est pas cela qui nous fera plus bouger qu'autre chose. On est assez sensible à ces soucis pour être actif et essayer de prendre les devants et de faire de la prévention quand il le faut. Merci. Je pense que nous allons clôturer là cette réunion. Je vous remercie tous de votre présence et de votre attention. Monsieur avait encore une question, ce sera la dernière.

M. SCHWINDT.- Bonjour. C'est une question pour M. Casado. Je voudrais savoir à quel stade en est la réception par la commune des canaux de Craponne. Ensuite, ma deuxième question, y a-t-il toujours une taxe à payer pour cette année à l'ASA ?

M. CASADO.- Concernant où ça en est avec l'ASA. L'ASA a fait une demande de distraction du périmètre urbain. Ils ont écrit au Préfet, ils n'ont pas encore eu de réponse définitive, cela dépendra de ce que la Ville veut faire. Cette année est une année de transition. On n'est pas contre le fait de reprendre, nous, la gestion de la partie urbaine. Cela pourrait se faire dans le cadre des services techniques. Il faut voir comment cela va être aménagé au niveau justement des services techniques et comment le maire voit les choses.

Concernant la taxe, elle est toujours en vigueur, sauf pour les 1 100 personnes que l'on a distraites, puisque le maire a envoyé le courrier à tous ces gens qui ont demandé la distraction du périmètre. Ils ne payent pas de taxe mais ils sont toujours dans le périmètre.

M. SCHWINDT.- Eh oui.

M. CASADO.- C'est compliqué parce qu'il ne faut pas oublier quand même que ce périmètre, qui date d'un certain nombre d'années, est validé par la Préfecture. Pour modifier le périmètre, c'est-à-dire pour sortir des gens qui n'ont pas d'accès à l'eau par exemple –on peut les comprendre, ils payent alors qu'ils n'ont pas d'accès à l'eau (je ferai une petite parenthèse là-dessus quand même)– il faut que l'on modifie l'ASA. Si l'ASA sort la partie urbaine, de fait, elle modifie son périmètre, elle ne gardera que la partie amont, c'est-à-dire toute la partie agricole, et la partie urbaine ce sera à nous de savoir comment on va la gérer. Si on la gère au travers d'une ASA, auquel cas il faudra refaire un périmètre. Si on la gère au coup par coup en ayant le nom et les canaux que l'on peut encore entretenir. Parce que c'est assez compliqué, et je vous rappelle que les filiales sont privées, elles ne sont pas publiques, nous n'avons que le canal principal. Tout cela est en cours de gestion. Je rencontre le Président de l'ASA lundi prochain, je fais le tour avec lui pour lui montrer la partie urbaine, parce qu'entre-temps M. Tronc, le Président historique, est décédé. M. Lesco qui a repris la main cette année, lui, se trouve devant une montagne de problèmes, il faut qu'on lui donne un coup de main et je verrai lundi avec lui comment on va s'organiser. Pour l'instant c'est toujours l'ASA qui gère la partie urbaine.

M. SCHWINDT.- En clair, il n'y a pas grand-chose de fait, cela n'a pas avancé de beaucoup.

M. CASADO.- Si vous appelez ça « pas grand-chose », oui, bien sûr.

M. SCHWINDT.- Je ne sais pas. On attend la réponse du Préfet, donc quelque part...

M. CASADO.- Moi je ne suis pas le Préfet. A un moment donné, chacun ses responsabilités. En plus, la réponse du Préfet... Il va se positionner par rapport au devenir, parce qu'il pourrait très bien dire à l'ASA : « La partie urbaine... ». Puisque dans pratiquement toutes les villes les ASA n'interviennent pas dans la partie urbaine, que ce soit Salon, Miramas... Puisqu'elles n'interviennent pas dans la partie urbaine, le Préfet peut très bien dire : « D'accord, vous supprimez la partie urbaine ». Et qu'est-ce que l'on fait, nous ? Parce que vous, vous êtes contre l'ASA, vous êtes anti-ASA, je le sais.

M. SCHWINDT.- Non, je ne suis pas anti-ASA.

M. CASADO.- Vous avez fait le Comité anti-ASA, Monsieur Schwindt.

M. SCHWINDT.- Oui, mais attendez, je ne suis pas anti-ASA, je suis pour le bon sens.

M. CASADO.- Je finis. Vous avez fait en sorte de ne pas payer parce que vous n'aviez pas l'eau, il faut comprendre, mais il y a quand même 1 100 personnes qui souhaitent avoir leur eau en ville. Si demain l'ASA arrête, il faudra bien que l'on puisse toujours alimenter ces gens, ou pas.

M. SCHWINDT.- Et pourquoi pas ?

M. CASADO.- Pourquoi pas quoi ?

M. SCHWINDT.- Pourquoi ne pas les alimenter ? Vous n'allez pas couper les canaux quand même.

M. CASADO.- Il faut des gardes, il faut des moyens.

M. SCHWINDT.- Vous avez déjà 2 gardes.

M. CASADO.- Ce n'est pas moi, c'est l'ASA qui a les gardes.

M. SCHWINDT.- Je veux dire, on les paye.

M. CASADO.- Les gardes sont payés à travers les taxes que vous payez.

M. SCHWINDT.- Ceci dit, il faut savoir quand même une chose...

M. CASADO.- Monsieur Schwindt, ne faites pas de débat sur l'ASA, s'il vous plaît.

M. SCHWINDT.- Vous avez raison. Juste une dernière question, est-ce que de temps en temps on pourrait être au courant de ce qui se passe par rapport à l'ASA ? La commune et l'ASA ? Parce que l'on est complètement aveugle à ce niveau. C'est pour cela que je vous ai posé la question, autrement je ne vous l'aurais pas posée. J'ai essayé de vous téléphoner plusieurs fois, cela ne répond jamais. Donc essayez de communiquer, Monsieur.

M. CASADO.- Je n'ai pas à vous répondre, Monsieur Schwindt. Vous ne comprenez pas...

M. SCHWINDT.- Comment voulez-vous que l'on fasse ?

M. CASADO.- Je n'ai pas à vous répondre. L'ASA a sa gestion, c'est elle qui s'occupe d'encaisser les redevances, la Ville est propriétaire du canal et c'est la gestion par l'ASA. Je n'ai rien à vous dire. Que voulez-vous que je vous dise ? La seule chose que l'on me dit à moi c'est « Là-bas c'est bouché, là-bas il faut déboucher ».

M. SCHWINDT.- Parce qu'en plus c'est la Ville qui débouche alors que l'on paye à l'ASA ?

M. CASADO.- Monsieur Schwindt, soyez gentil, l'ASA a des canaux... Je vais vous prendre un exemple, les gens qui ne veulent pas payer l'eau, au chemin de Bel Air il n'y a pas de pluvial, s'il n'y avait pas le canal de l'ASA qui passe les gens seraient inondés. Aujourd'hui cet assainissement sert aussi l'assainissement pluvial. Ce qui n'est pas autorisé d'ailleurs. Il est donc un peu normal que la Ville les aide. Vous voyez ce que je veux dire ?

M. SCHWINDT.- Raison de plus qu'un domaine aussi important que les inondations de pluie en ville soit géré par des compétences de la Ville. Non ?

M. CASADO.- Le pluvial c'est la compétence de la Ville, le pluvial sur le chemin de Bel Air c'est 8 M€.

M. SCHWINDT.- Merci.

M. GOUIN.- Je vous remercie tous de votre présence, on va lever la séance. Bon été. Merci.

La séance est levée à 19 heures 25.